



Santo Cèio

gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes / Internet : www.sainte-cecile.org



Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Nous ne sommes pas peu fiers de vous dire que nous allons adopter dans les prochains jours le document le plus important de l'année : le Budget Communal.

Les difficultés financières touchent toutes les collectivités, à commencer par l'Etat. Les difficultés économiques et sociales ne sont pas

moins importantes et chacun d'entre nous s'en rend compte, malheureusement dans sa vie quotidienne.

Mais, en ce qui concerne notre budget, lors du débat d'orientation, il en ressort que malgré la suppression effective de la taxe professionnelle remplacée par une compensation incertaine dans les années à venir, nous avons réussi à avoir un budget équilibré et ambitieux.

La meilleure nouvelle, c'est que cette année encore et depuis plus de 10 ans maintenant, nous n'augmenterons pas les impôts communaux.

Malgré le chômage, la disparition de la taxe professionnelle et les charges dont l'Etat se débarrasse sur le dos des collectivités, nous avons trouvé les moyens de faire un budget en équilibre, sans endettement supplémentaire, et qui va nous permettre quelques investissements.

Nous allons continuer :

- l'amélioration de nos chemins communaux,
- l'ouverture du passage Castiglione (ancienne maison Héritier, cours du Portalet) qui donne sur le parking du boulo-drome, avec l'installation de WC publics,
- l'agrandissement du cimetière,
- l'aménagement de la 2ème tranche de l'avenue Kimmerling,
- l'achat des terrains pour notre pôle éducatif : école primaire, école maternelle, crèche et centre de loisirs.
- la création d'un aménagement piétonnier et cyclable route de Courthézon pour que nos enfants puissent se rendre en toute quiétude à notre futur pôle éducatif
- une 1ère partie des travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée afin d'améliorer la circulation carrefour Louis Fournier (travaux prévus fin 2011, début 2012),
- les travaux en ce qui concerne notre plan local d'urbanisme qui protégera notre viticulture,
- l'aide permanente aux associations culturelles, sportives et caritatives

Voilà mes chers amis mes projets pour 2011. Ce n'est pas facile, mais, malgré la crise il nous faut faire de l'avant pour garder les spécificités de notre village où il fait bon vivre.

Restant toujours à votre écoute.

Votre Maire
Max IVAN

Une américaine à Sainte Cécile, entretien avec Judith Stein

Chère Judith, où sont vos racines ?

Je suis née à Philadelphie sur la Côte Est des Etats-Unis. Mon père était professeur d'économie et ma mère femme au foyer. J'ai fait des études d'urbanisme et j'ai travaillé principalement dans la région de New York. Puis je suis devenue artisan artiste.

Artisan artiste ? Vous créez quels types d'objets ?

J'ai longtemps créé des vêtements artisanaux que je peignais. J'ai participé à de nombreuses foires internationales aux Etats-Unis. C'est de cette période que je garde la passion des textiles anciens.

Mais dans cette maison, vous n'êtes pas la seule artiste ?

Non, il y a mon mari Norman. Il joue du clavecin mais son métier était professeur de mathématiques dans une université. Norman, je l'ai rencontré grâce à des amis, puis en 1963 nous nous sommes mariés. Nous avons eu un garçon et une fille qui vivent actuellement aux Etats Unis. Nous avons aussi trois petits

enfants dont nous sommes très fiers.

Comment avez-vous découvert la Provence ?

Norman avait pris une année sabbatique et nous sommes venus à Cairanne chez des amis. Là nous sommes tombés amoureux de la région. Comme tout le monde d'ailleurs ! Notre rêve a été depuis de trouver une maison pour nous y installer et nous avons trouvé la ferme Sauvadon en 1984. Nous y venions tous les étés puis en 1998, Norman a pris sa retraite et nous sommes venus, à notre grande joie, définitivement.

Vous sentez-vous bien ici ?

Nous sommes très heureux car ici nous nous sentons chez nous. C'est un village plein d'activités quels que soient les domaines. Les Céciliens sont très accueillants.

Quelle serait la phrase qui qualifierait le mieux Sainte-Cécile ?

C'est un vrai village et les gens qui vivent ici, « vivent ici » !



Information du SECOURS CATHOLIQUE

On se souvient du tsunami du 26 Décembre 2004 ; vous avez été nombreux à nous apporter un don pour venir en aide aux populations sinistrées des régions Sri Lanka, Indonésie, Inde, etc... Nous nous étions engagés à informer nos donateurs. Nous l'avons fait pour la 1ère tranche d'aide ici même et aujourd'hui nous avons le plaisir d'annoncer que les dernières constructions prennent jour. 38 Millions d'euros collectés

ont permis la mise en oeuvre de projets sur une durée de 6 ans et ont bénéficié à 1 Million 400 mille personnes. En Janvier, la Cour des Comptes a publié son rapport sur l'emploi des fonds collectés et le travail accompli malgré les difficultés rencontrées sur le terrain avec les gouvernements, notamment dans le programme des reconstructions (règles et lois locales à respecter). Elle délivre un satisfecit au Secours Catholique et salue

la transparence et sa volonté de rendre compte du suivi de ses actions.

A Sainte-Cécile-les-Vignes, 99 familles avaient déposé un chèque de don au S. C. local. Qu'elles en soient vivement remerciées.

Nos actions sont ininterrompues, car le Vaucluse a le triste privilège d'être en tête du nombre de familles paupérisées, notre commune n'est pas épargnée et nos interventions se multiplient.

Nous rappelons que les per-

manences sont tenues tous les 1er et 3ème mardis du mois de 14h30 à 16h30, au presbytère, pour les distributions de colis alimentaires, bons d'achats, constitutions de dossiers pour aides de toutes sortes, sur présentation de justificatifs de revenus, impayés ou autres charges.

En cas d'urgence :
tél. 04 90 30 81 18

La responsable,
M.Th.Bressieux

Un projet de conseil municipal de jeunes citoyens

Depuis une dizaine d'années, de nombreuses communes ont créé un conseil municipal des jeunes citoyens constitué à leur image. Avec l'apprentissage de la démocratie, il donne la possibilité aux enfants de neuf à douze ans de s'exprimer sur la vie de leur ville et de faire connaître leurs aspirations. Le lundi 10 janvier, dans la salle d'honneur de la mairie, les classes de CM1 et CM2 de l'école Louis Gauthier ont été reçues par les représentants de la municipalité afin de présenter un projet de création d'un conseil municipal des enfants.

Entouré des adjoints Gilbert Vatain et Gabriel Monty ainsi que des conseillers Laure Morel, Agnès Hostin et François Trouillet, le premier adjoint Vincent Faure a délivré à un auditoire très attentif un véritable cours d'éducation civique sur le fonctionnement de la démocratie locale.

Les modalités de la mise en place du conseil ont été exposées par Agnès Hostin. 19 conseillers seront élus pour une durée de deux ans et éliront eux-mêmes l'un d'entre eux comme maire. Ils se répartiront en commissions selon des thèmes divers, sport, culture, environnement... Après le dépôt des candidatures, la préparation des programmes et une campagne électorale de quinze jours avec affichage à l'école, l'élection aura lieu le 21 mars 2011 à la mairie dans les conditions ordinaires d'un scrutin. Le vote est ouvert à tous les élèves de l'école, du CP au CM2.

De nombreux garçons et filles ont participé au débat et certains d'entre eux ont fait preuve déjà d'une bonne connaissance de la vie publique, et peut-être même d'une jeune vocation politique.

Vœux du maire

S'il est une tradition à ne pas manquer c'est celle des vœux du maire !

Max Ivan, avait tenu à ce que cette année la cérémonie soit conviviale et fraternelle car l'année dernière compte-tenu des incidents climatiques, elle avait été annulée au grand dam de certains, mais sécurité oblige !

Le film retraçant les principaux événements 2009 a été projeté en boucle pendant l'accueil et l'installation des personnes présentes, car il y avait foule cette année ! Et c'est le maire qui lors de son discours a démontré par la description et les montants des travaux effectués, l'engagement de son équipe municipale et des administrations pour l'épanouissement du village et le bien être de ses concitoyens.

Des félicitations et des récompenses ont été distribuées aux médaillés du travail, aux personnes impliquées dans des associations et aux réhabilitations des façades.

Un apéritif dînatoire a laissé le temps d'une soirée tout ce monde se retrouver et discuter autour du verre de l'amitié.



Coup d'oeil sur le Conseil Municipal du 25 janvier 2011

(l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet)

Acquisitions : Acquisitions à titre gratuit, pour régularisation, des parcelles appartenant au Conseil Général de Vaucluse contiguës au collège Victor Schoelcher (parking bus, esplanade), des parcelles situées sur les installations sportives du stade, du gymnase et le terrain de basket. La commune cède deux parcelles au département situées dans l'enceinte du collège.

Pôle éducatif : Approbation de la déclaration de projet prononçant l'intérêt général avec la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (POS).

CCAOP : Le conseil municipal approuve le déplacement du siège social de la Communauté de Communes de Piolenc à Camaret sur Aygues à compter du 1^{er} mars 2011 dans des locaux plus faciles d'accès et plus spacieux.

CCAOP : Modification des statuts portant sur la composition du bureau et notamment le nombre de vice-présidents.

Groupement de Commande : La Communauté de Communes propose de monter un groupement de commande afin de centraliser l'étude sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite des voiries et bâtiments recevant du public. La CCAOP est alors désignée comme coordinateur et gèrera la procédure d'élaboration du cahier des charges, en fonction des besoins des différentes communes membres, et la mise en concurrence conformément aux règles du code des marchés publics.

Clin d'oeil : Où en est le Pôle Educatif ?

Le dossier « avance » ! Le pôle éducatif en projet regroupera sur un même lieu et pour une capacité d'accueil plus importante : la crèche, l'école maternelle et primaire, le restaurant scolaire et l'accueil des loisirs... Le tout à proximité des installations sportives comme le gymnase, le stade de football et les courts de tennis. Les terrains du quartier de l'Araignée sont en cours d'acquisition par la commune. Cependant certains terrains restent en zone non constructible dans le POS.

Le conseil municipal déclare la création de ce pôle éducatif d'intérêt général au regard des dysfonctionnements et du manquement des structures existantes, il demande la mise en compatibilité du POS. Cette mise en compatibilité permettra de transformer les zones non constructibles en zones d'urbanisation spécifiques réservées aux activités sportives et socio-éducatives. Prochaine phase ... Lancer le concours d'architectes.



Clin d'oeil : La loi sur le handicap

L'accessibilité aux personnes handicapées est un problème public inscrit à l'agenda du gouvernement français depuis 1975 via l'adoption de la loi n°75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées.

Cette loi prévoit des dispositions concernant le cadre bâti et les transports. Ainsi chaque nouvelle construction d'établissement recevant du public, habitation collective, lieux de travail doivent être accessibles au public handicapé physique.

La politique française fut réformée en 2005 par la loi handicap (http://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_handicap) qui impose la mise en accessibilité du cadre de vie de tous (neufs ou anciens) les établissements recevant du public, transports conventionnels et voiries d'ici 2015. L'objectif de cette loi est que toute personne en situation de handicap puisse accéder aux bâtiments communaux et publics, y circuler et recevoir les informations qui y sont diffusées sans aucun problème de circulation ou accès. Plus encore, l'aménagement des bâtiments imposé par la loi du 11 février 2005 devra permettre à toutes les personnes, quel que soit leur handicap (physique, sensoriel, mental, psychique et cognitif), d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale.

Acquisition : Renouvellement de matériel pour les services techniques.

Un véhicule d'occasion est acheté en remplacement du Renault master vieillissant pour 14352€.

Débat d'orientation budgétaire : Le premier adjoint de la commune présente les orientations du budget en construction pour l'année 2011, les prévisions de recettes et les projets de dépenses.

Emprunt : Garantie d'emprunt UASA pour les travaux d'aménagement du bassin des bondes.

Motion : Le conseil municipal vote une motion manifestant son inquiétude sur le risque sanitaire et environnemental et son opposition au projet de création d'un centre d'enfouissement technique sur le site de la carrière de Montmou sur la commune de Mornas. Ce projet touche la nappe des sables qui alimente les captages de Mornas desservant près de 70 % des 45.000 habitants, dont les Céciliens.

Les risques de pollution liés à cette activité peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'alimentation en eau potable des 37 communes desservies par le RAO.

Bientôt une forêt à Sainte-Cécile-les-Vignes

Depuis le début février, les services techniques communaux aidés par Renaud Tournillon (Paysage et Reflets de Provence) ont entrepris la plantation d'arbres et arbustes alloués par le Conseil Général dans le cadre de l'opération 10 000 arbres en Vaucluse. Les essences retenues par notre commune (essences mellifères) sont principalement liées à la préservation de la faune et particulièrement des abeilles. Ainsi, amandiers, arbres de Judée, arbousiers, tilleuls, etc... ont été installés aux abords immédiats du collège et du rond point de l'Araignée. D'autres essences adaptées aux abords des plans d'eau (essences ripisylves) ont été plantée sur les rives de l'étang de Bel Air.

Ensuite, la plus grande intervention se portera sur l'ancienne décharge de matériaux abandonnée depuis l'ouverture des déchèteries intercommunales.

Après débat au conseil municipal, il a été proposé à la Commission Municipale des Ecoles de travailler sur le projet de plantation sur cet espace. En effet, 300 arbres en godet



(pins, chênes verts et blancs) ont été alloués par le département pour ce lieu. L'idée retenue est la plantation de ces petits arbres par les petits Céciliens de l'école maternelle et de l'école primaire. En atelier, ils pourront décider de l'organisation et des noms des allées, des clairières et des bosquets de cet espace boisé. Prévu courant mars, une demi-journée sera consacrée à

cette manifestation.

En un temps où les vignes s'arrachent à cause de la grandissante crise viticole, où les vignerons cherchent dans la diversification de leurs ressources la survie de leur exploitation, entraînant des changements rapides et visibles de nos paysages, notre commune, aidée par le Conseil Général, va réhabiliter un lieu voué aux déchets pour en faire un lieu de

promenade et de vie.

Plantée par nos enfants pour leur futur et le futur de leurs enfants, cette forêt sera, nous l'espérons, le témoignage de l'enracinement local d'une certaine façon « cécilienne » de vivre, celle de la culture des richesses : le respect de l'homme et de son environnement. Ainsi, vivement le printemps pour voir éclater les bourgeons et admirer ces beaux arbres.

LA COMMISSION MUNICIPALE DES ECOLES ET DE LA CRÈCHE

Cette commission, composée d'élus, travaille sous la présidence du maire sur tout ce qui concerne l'organisation et la gestion des écoles et de la crèche. Actuellement, le gros chantier en cours est celui du futur pôle éducatif rassemblant : crèche, centre de loisirs, garderie, écoles maternelle et primaire.

Cette commission est composée comme suit :

Président, Max Ivan – Vice-présidente, Corinne Arnaud – Secrétaire, Louis Chalier – Membres, Gilbert Vatain, Agnès Hostin, Laure Morel, François Trouillet, Nicolas Fouilleul, Stéphane Plat, Christophe Beaumet.

Etat Civil fin Décembre 2010 à Février 2011

Les Naissances : Léo LEAUNE, né le 17 décembre 2010 à Avignon (Vaucluse) / Adam TAHRI, né le 27 décembre 2010 à Bagnols sur Cèze (Gard) / Arthur BLAIN, né le 31 décembre 2010 à Carpentras (Vaucluse) / Axel DUVAL, né le 10 janvier 2011 à Avignon (Vaucluse) / Juli DUVAL, née le 10 janvier 2011 à Avignon (Vaucluse) / Axel GIRARD, né le 19 janvier à Orange (Vaucluse) / Jeanne MARCOS, née le 9 février 2011 à Orange (Vaucluse) / Paul BARNOUIN - PONÇON, né le 11 février 2011 à Orange (Vaucluse)

Les Décès : Charles SEU, décédé le 15 décembre 2010 à Orange (Vaucluse) / Simone LEYDIER née DUPRAT, décédée le 25 décembre 2010 Avignon (Vaucluse) / Michel TROY, décédé le 23 décembre 2010 à Echirolles (Isère) / Sylvette CLAVIER née NICOLAUD, décédée le 2 janvier 2011 à Sainte-Cécile-les-Vignes / Christiane RODRIGUEZ née FÉRAY, décédée le 18 janvier 2011 à Sainte-Cécile-les-Vignes / Gilbert RAUD, décédée le 05 février 2011 à Istres (Bouches du Rhône) / POUZIN André, décédé le 10 février 2011 à Orange (Vaucluse) / GAUTHIER Andrée née CHABERT, décédée le 14 février 2011 à Sainte-Cécile-les-Vignes

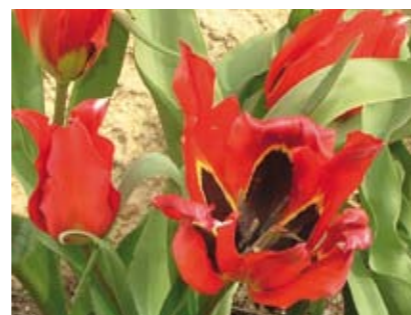
Les Mariages : COSTES Sandra et Jean-Vincent NICOLINI mariés le 22 janvier 2011

Concours du « village fleuri » 2011



Le printemps ne devrait pas tarder et les beaux jours qui vont avec non plus ! Il est donc le moment de choisir les plantes et les plants que l'on va mettre au jardin qu'il soit d'agrément ou potager, car la municipalité maintient les deux catégories. Il y en avait de nombreux l'année dernière bien que tous ne soient pas inscrits pour le concours. Il faut oser mettre en valeur notre patrimoine, car le charme de la Provence qui plaît tant aux touristes c'est avant tout ces

fleurs si colorées qui égayent le paysage végétal méditerranéen malgré l'ardeur du soleil. **N'hésitez pas à vous inscrire à l'Espace Culturel, place Max Aubert**



L'aventure continue.....



le curé Jean-Marie Gérard et Vincent Faure pouvaient se rassurer sur la continuation des travaux et exposaient avec optimisme la suite à donner pour aménager cet édifice.

Les bons de souscription sont à retirer à l'Espace Culturel. Sachant que les dons versés à la Fondation du Patrimoine seront reversés à l'Association Paroissiale et ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie.

Cette belle aventure qui s'est concrétisée par une nouvelle toiture, un clocheton et surtout un rafraîchissement complet de l'intérieur de la chapelle continue. En effet, jeudi 3 février 2011, sur invitation de Max Ivan, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Monsieur Pierre Lichtenberger délégué départemental de la Fondation du Patrimoine et Christian Suchanek président de l'Association Paroissiale ont signé la convention de la souscription pour la restauration de la chapelle Sainte-Croix. Monsieur

Décentralisation des vœux du Conseil Général en Haut-Vaucluse



Photo : Vaucluse Matin

Mise à disposition gracieusement par notre maire, Max Ivan, c'est à la salle Camille Farjon que Claude Haut, président du Conseil Général est venu présenter ses vœux, encourager une population quelque peu inquiète sur les prochaines dispositions territoriales, et surtout permettre un échange de proximité avec des responsables. Des vœux traditionnels indispensables pour expliquer et faire connaître les avancées et les perspectives quant aux réalisations à venir. Certes il n'y a pas de fatalité encore faut-il le démontrer ! Des échanges ouverts et largement commentés qui se sont prolongés autour d'un buffet où tous les Céciliens et Vauclusiens étaient invités à partager ce moment de convivialité.

Juris Infos par Nicolas Fouilleul

Le saviez-vous ?

Quels sont les pouvoirs du maire pour lutter contre les bruits de voisinage ?

Le maire peut intervenir, soit sur la base de ses pouvoirs de police générale, soit sur le fondement des articles R. 1337-6 et suivants du Code de la santé publique (CSP). Sur la base de ce texte, le maire peut prendre un arrêté

L'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales précise que :

« La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment : 2° Le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique telles que [...] les bruits, y compris les bruits de voisinage ».

municipal relatif à ces questions de bruits de voisinage. Ce type d'arrêté peut, soit valoir erga omnes (c'est-à-dire à l'égard de tous), soit valoir uniquement à l'égard d'un propriétaire responsable d'un bruit particulier pour lui intimer de faire cesser ce bruit.

L'article R. 1337-7 du CSP indique, quant à lui, que :

« (...) Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine, dans un lieu public ou privé, par soi-même ou par l'intermédiaire d'autrui ou d'une chose dont on a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ».

Lorsqu'un maire reçoit une plainte d'un particulier relatif à un bruit de voisinage, il revient à l'édile – ou à un agent commissionné et assermenté à cet effet – de se rendre sur les lieux afin d'évaluer, « à l'oreille » (c'est-à-dire sans l'aide d'un sonomètre homologué), si le bruit gênant porte effectivement atteinte à la tranquillité publique, soit parce qu'il dure, soit parce qu'il se répète, soit encore parce qu'il est intense, soit enfin pour plusieurs de ces raisons réunies. S'il constate effectivement que ce bruit remplit cette condition, il lui revient alors de dresser procès-verbal de l'infraction constatée et d'adresser celui-ci au procureur de la République pour suite à donner.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

LE REMANIEMENT DU CADASTRE

Depuis le début du mois les opérations de remaniement du cadastre ont débuté dans notre commune.

Cette remise à jour générale, qui a lieu tous les 50 ans environ, durera toute l'année et concerne une grande partie du territoire communal.

Tous les propriétaires concernés seront convoqués individuellement par les géomètres de la brigade régionale foncière, soit sur leurs parcelles, soit en mairie, pour la reconnaissance de leurs limites.

Tous les plans déjà établis par des géomètres experts seront très utiles aux agents du cadastre.

QU'EST CE QUE LE CADASTRE ?

Le cadastre, c'est l'inventaire exhaustif, permanent, descriptif et évaluatif des biens :

C'est, en quelque sorte, l'état civil de la propriété foncière.

Le plan cadastral actuel se compose de feuilles parcellaires avec des échelles de 1/1250 et de 1/2500.

POURQUOI REMANIER CE CADASTRE ?

Le développement de l'urbanisation, les divisions successives des parcelles rendent, dans certains cas très difficile l'utilisation du plan cadastral.

Le remaniement du cadastre permet de fournir un plan de meilleure qualité. Celui-ci est plus précis, grâce à la mise en œuvre de techniques topographiques modernes (prise de vues aériennes puis restitution photogrammétrique)

plus lisible, car son échelle est agrandie pour s'adapter à la densité des détails représentés.

A la fin des travaux les propriétaires seront informés des résultats provisoires du remaniement, les nouvelles sections seront affichées en mairie, et les observations éventuellement formulées par les propriétaires seront examinées avant la mise au point définitive du plan remanié.

Un ami qui vous « volait » du bien !



croire qu'elle doit réinsérer sa carte dans l'appareil et retaper son code.

L'homme, très poli et serviable, reste à côté de sa « nouvelle meilleure amie »...et ne la quitte pas des yeux, surtout au moment où elle refait son code à 4 chiffres !

Il poursuit ses manœuvres et ne cesse de perturber notre Cécilienne qui ne sait plus trop où elle en est...

Une dernière fois, l'individu s'approche au plus près de sa victime. Il attend le moment propice où la carte bancaire ressort du distributeur pour s'en emparer discrètement, tel un excellent prestidigitateur. Abracadabra, la carte a disparu ! Notre victime pense que son bien est encore dans l'appareil.

L'homme toujours là pour « rendre service », conseille de retaper une nouvelle fois le code. Il attend quelques secondes et dit à sa victime qu'il lui faudra se présenter dès l'ouverture de la banque afin de récupérer son dû. Evidemment, comme il est dimanche, cela laisse deux jours aux

voleurs pour utiliser à souhait cette nouvelle carte bancaire « gratuite ».

Au final, le préjudice se monte à plusieurs milliers d'euros. Une plainte est déposée et l'enquête se poursuit à l'heure actuelle.

Même si la victime reste moralement marquée pendant plusieurs semaines après les faits, notons qu'il est très rare que « ces voleurs » recourent à la force pour s'emparer de votre carte bleue.

Malheureusement, ce cas n'est pas réservé aux seules victimes d'un certain âge. En effet, la manière d'opérer de ces escrocs est si bien rodée qu'elle nous concerne toutes et tous.

En matière de prévention, tous les établissements bancaires sont dotés de systèmes de sécurité efficaces et notamment de vidéos surveillances qui aident à l'identification des malfaiteurs, mais rien ne remplacera la vigilance des usagers.

L'histoire narrée ci-dessus a pour but de nous mettre en

alerte et de rappeler quelques précautions à prendre lors de nos prochains retraits :

- privilégier les distributeurs extérieurs : pour agir, les voleurs préfèrent être dans un local fermé, à la vue de tout éventuel témoin

- se mettre bien en face du distributeur et composer le plus discrètement le code confidentiel – NE JAMAIS COMMUNIQUER SON CODE CONFIDENTIEL

- ne pas se laisser distraire, ne pas prêter l'oreille à des explications de pseudo « panne » du distributeur : ce sont souvent des procédés d'escrocs et de voleurs. Dans le doute, retirer immédiatement la carte et quitter les lieux.

Dans le cas où vous quittez le guichet sans votre carte et qu'un individu vous a perturbé, c'est qu'il vient sans doute de s'en emparer. Après avoir pris le temps de vérifier que vous n'êtes plus en possession de votre carte, il est urgent de faire opposition et d'alerter les services de police ou de gendarmerie (tel : 17)

Au mois de décembre 2010, une mamie Cécilienne a eu la malchance de tomber sur un spécialiste du vol de carte bancaire.

En effet, ce dimanche matin, l'espace automatique interne de l'établissement bancaire est vide de tout occupant lorsqu'elle y pénètre. Notre future victime ne se doute pas qu'elle va être l'objet d'une escroquerie bien rodée.

Alors qu'elle effectue ses retraits, un homme, qu'elle n'a pas entendu entrer dans le local, l'observe déjà depuis plusieurs secondes. Il ne la quitte pas des yeux surtout quand elle tape son code.

Après avoir fait signe à un complice resté à l'extérieur de la banque, le personnage poursuit et s'approche ainsi de notre grand-mère et lui fait

Passage au « Tout Numérique »

Département du Vaucluse le mardi 05 juillet 2011

Qu'est-ce que le passage à la télévision numérique ?

Une optimisation de l'espace hertzien. Une meilleure qualité d'image et de son, notamment de chaînes en Haute Définition (HD). La télé numérique, c'est jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites les 6 chaînes historiques comprises (TF1, France2, France3, Canal+, France 5/Arte, et M6).

Pour y accéder, les foyers doivent s'équiper en conséquence. Il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision, ni de supprimer l'antenne râteau. Il suffit d'avoir une prise PériTel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Coût entre 20 € et 50 € en grande distribution et magasin d'électroménager. Des aides existent (www.tousaunumerique.fr).

Les foyers les plus défavorisés peuvent recevoir une somme de 25 € pour l'adaptateur. Si une intervention sur l'antenne est nécessaire un remboursement de 120 € peut-être accordé sous conditions de ressources. Un guide sera distribué dans les boîtes aux lettres six semaines avant le changement. Les facteurs et des étudiants bénévoles ont été formés pour aider à domicile les personnes de plus

de 70 ans ou handicapées, à condition qu'elles soient en possession d'un adaptateur. Si vous n'y arrivez pas contactez le centre d'appels (tel : 0 970 818 818).

Par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.

Collection Louis Gauthier

La Collection Louis Gauthier a ouvert officiellement le 25 septembre 2009, depuis, après 16 mois d'ouverture, il était temps de dresser un bref bilan de ses activités.

En 16 mois, ce sont plus de 2 500 personnes qui sont venues découvrir l'univers de l'instituteur le plus célèbre de Sainte-Cécile-les-Vignes.

Parmi ces 2 500 visiteurs, 960 Céciliens et Céciliennes ont été heureux, parfois émus, de revoir l'école de leur enfance, et les collections de M. Gauthier.

Plus de 1 570 visiteurs extérieurs au village, parfois accompagnés par des Céciliens et Céciliennes de tout âge, ont quant à eux découvert ce lieu et ces collections qu'ils ne connaissaient pas.

Au milieu de tous ces visiteurs, M. Gauthier serait fier et content de savoir que près de 700 enfants ont visité les lieux et découvert avec émerveillement l'école d'autrefois, et l'impressionnante salle

de classe de M. Gauthier, cet instituteur hors du commun.

Mais la Collection Louis Gauthier, ce n'est pas seulement la salle de classe reconstituée. C'est aussi, la quantité des collections accumulées et conservées dans les réserves du musée, qu'il est important de faire vivre, par des expositions temporaires et diverses manifestations et animations.

En 2011, comme en 2010, la Collection Louis Gauthier participera à la Nuit des Musées, aux Journées du Patrimoine, ainsi qu'à la Fête de la Science.

Et surtout ; comme en 2010 avec l'exposition sur les insectes qui a accueilli 1 665 visiteurs ; s'ouvrira en avril 2011, au 2ème étage, une exposition temporaire sur les oiseaux.

Actuellement, le 2ème étage accueille en outre une exposition sur le sculpteur Marcel Courbier, visible jusqu'au 19 mars.

Bilan des manifestations 2010 :

Manifestations	Dates	Nombre de visiteurs
EXPOSITION « SOUVENIRS SOUVENIRS D'ARCHEOLOGIE »	Du 25 septembre 2009 au 1er mars 2010	454 visiteurs
EXPOSITION « LES INSECTES »	Du 9 avril au 10 octobre	1665 visiteurs
NUIT DES MUSEES Atelier calligraphie	14 MAI	65 visiteurs
JOURNEES DU PATRIMOINE	18 et 19 septembre	204 visiteurs
FETE DE LA SCIENCE Exposition et conférence sur les champignons	Du 21 au 24 octobre	66 visiteurs et environs 30 à 35 personnes à la conférence
EXPOSITION MEMOIRE RETROUVEE	Du 27 octobre au 5 décembre	118 visiteurs

Prêt de matériel

Toute demande de mise à disposition de matériel (chaises – tables de 2 m – plateaux de 2 m ou 4 m avec tréteaux) doit se faire à la maison du tourisme.

Une « fiche navette » sera délivrée au demandeur avec les quantités souhaitées ainsi qu'un « chèque de caution » de 100 € lors

de la signature du contrat.

L'emprunteur devra téléphoner au service technique (06 10 84 41 31) quelques jours avant la date retenue pour convenir du : jour – lieu et heure de l'emprunt (qui se fera par ses propres moyens).

La « fiche navette » devra

être présentée au personnel du service technique pour récupérer le matériel.

Pour le retour de celui-ci cette fiche sera de nouveau présentée à ce même service qui confirmera le retour du matériel en bon état.

Elle sera ensuite donnée à la maison du tourisme pour récupérer le chèque

de caution.

Merci de tenir compte de cette organisation qui facilitera la mise à disposition du matériel.

**Maison du tourisme :
Téléphone :
04 90 30 78 35**

Appel à la responsabilité de chacun : le tri sélectif.

Pour les nouveaux habitants de notre commune, il est rappelé que la collecte des ordures ménagères se fait deux fois par semaine : mardi et vendredi matin.

Pour les sacs jaunes, ramassage le mercredi matin.

Pensez à sortir vos sacs jaunes la veille : le mardi soir.

Trions bien c'est notre intérêt à tous. Les efforts de chacun pour bien trier ses déchets et les mettre au bon endroit réduiront de façon sensible le coût pour la collectivité.

Pour plus de renseignements sur le tri sélectif : <http://www.cayguesouveze.com>

INFORMATIONS TRI SÉLECTIF

Tél : 04.90.30.80.17 ou Tél : 04.90.29.46.12

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sortir le conteneur les lundis et jeudis soirs (collecte le lendemain)

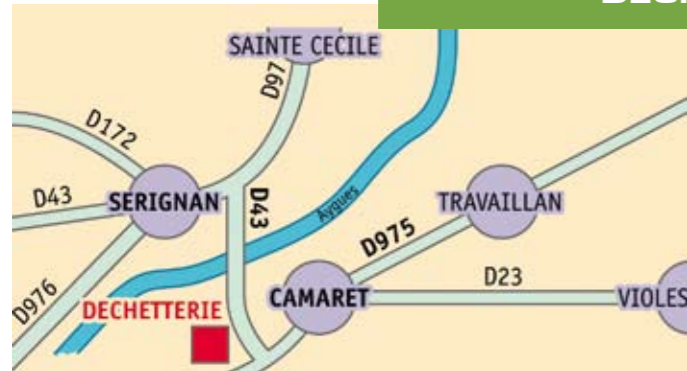
COLLECTE DES SACS JAUNES

Sortir les sacs les mardis soirs (collecte le lendemain). Les sacs jaunes sont délivrés par la maison du tourisme

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le 1er mardi de chaque mois (se faire inscrire en mairie avant le jeudi qui précède)

DECHETTERIES DE CAMARET ET DE PIOLENC

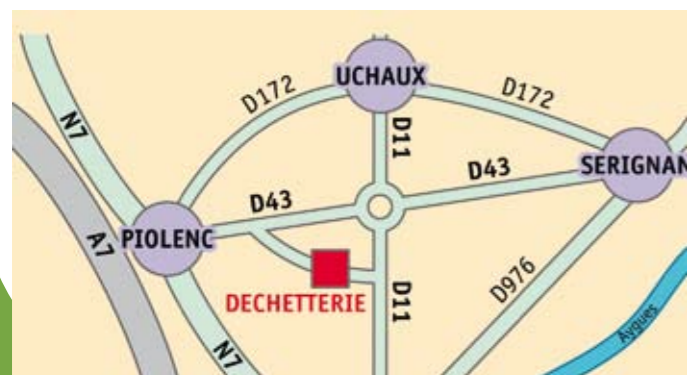


Camaret (04.90.37.23.75) / Piolenc (04.90.34.14.23)

Pour les particuliers
Du lundi au samedi :
8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30

Camaret : fermé mardi matin
Piolenc : fermé jeudi matin

Pensez à vous munir de la carte d'accès



Pour les professionnels
Du lundi au vendredi :
8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30

Recharge des cartes professionnelles tous les lundis matin

de 8 h 30 à 10 h à la déchetterie de Camaret
de 10 h 30 à 12 h à la déchetterie de Piolenc

Je trie mes emballages pour les recycler

Le verre (collecté en point d'apport volontaire)
Sans les bouchons, capsules et couvercles



Bouteilles, bocaux et pots en verre

Les journaux, revues, magazines et papier
Sans les films plastiques (collectés en point d'apport volontaire)



Journaux, magazines, prospectus

Les emballages
En vrac, bien vidés, aplatis, sans les imbriquer

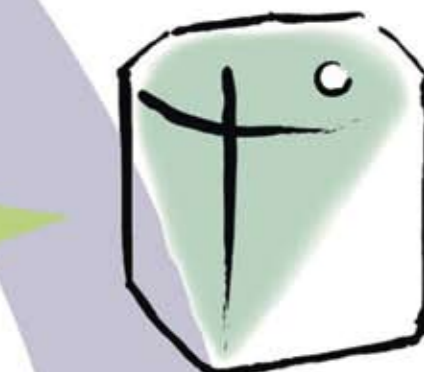


Conserves, canettes, aérosols, barquettes
Boîtes carton, cartonnettes et briques alimentaires
Bouteilles et flacons en plastique

Les autres déchets

Selon leur nature : dans mon composteur, en déchetterie, dans ma poubelle habituelle

Pour tout renseignement veuillez nous contacter au 04 90 29 46 10



COLLECTÉ TOUS LES MERCREDIS MATINS EN PORTE À PORTE



Le Foyer de l'Amitié

C'est au cours de l'après-midi récréatif du « Gâteau des Rois », animé par France Monier que Jeannette Crozet, présidente du Foyer a fait part du programme premier semestre 2011. Ce même jour de nombreuses personnes ont été fêtées pour leur anniversaire en 2010 (80 ans) une plante pour les dames et une bonne bouteille pour les messieurs. Pour notre reine Fernande Chabert (90 ans) une belle composition. Félicitations à tous.

Nos deux Colette ont encaissé la cotisation annuelle 2011 : 12 euros/adhérent

A noter pour les manifestations à venir :

MARS

Mardi 15 mars à 11 heures 30 : Assemblée générale – Salle Camille Farjon – Repas gratuit pour les adhé-

rents (apporter son couvert)
Dimanche 27 mars à 14 heures 30 : Thé Dansant – Salle Camille Farjon – Génération Musette

AVRIL

Mardi 12 avril à 14 heures 30 : Goûter de Printemps + petit loto – Salle des Fêtes
Dimanche 17 avril à 14 heures : Revue Grand Spectacle à Valréas : 15 euros

Réservation obligatoire (co-voiturage devant la Caisse d'Épargne)

MAI

Mercredi 18 mai : sortie LES EMBIEZ

Mardi 24 mai à 14 heures 30 : Après-midi récréative (Jeu de belote, jeux de société, jeu de boules)

Mardi 31 mai à 12 heures 30 : Pique-nique à l'Étang offert aux adhérents (Apporter son couvert)

JUIN

Du samedi 04 juin au 09 juin : voyage en Corse
Lundi 20 juin à 19 heures : soirée grillades (apporter son couvert)

Inscriptions

Foyer de l'Amitié

Tel : 04.90.30.74.11 ou 04.90.30.83.24



Les plus de 70 ans à l'honneur à la salle Camille Farjon fleurie de primevères

Le goûter spectacle offert aux Céciliennes et Céciliens âgés de plus de 70 ans, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la municipalité C.C.A.S. a réuni environ 150 personnes, dont une quinzaine de la maison de retraite « les Arcades ». Petits gâteaux, chocolats et boissons chaudes ont permis à chacun de passer un moment récréatif, en compagnie du musicien Bernard Matois et ses chanteuses pour commencer ensemble la nouvelle année 2011.

Une nouvelle équipe au Comité des Fêtes



Il avait dit un an, il en a fait deux ! Henry Trouillet a laissé sa place à Luc Floupin après avoir accompli un travail remarquable dans l'équipe qu'il avait constituée autour de lui comme une famille. Un travail, car ce n'est pas une petite affaire que de mettre en place des manifestations de plus en plus élaborées pour le plaisir de notre communauté. Et c'est ce qu'il a fait avec ses « bénévoles », terme qui

lui tient à cœur tant il sait l'implication que représente la disponibilité de ces personnes. Du bon boulot. Merci Henry !

Avant de partir le planning 2011 était prêt il faut donc continuer. Luc Floupin et sa nouvelle équipe vont gérer cette association. C'est lors de l'assemblée générale qu'ont été élus à l'unanimité :

Président : Luc Floupin
Vice-présidents : Laurence Bringuier et Kamel El Azzouzi
Secrétaire : France Monier
Secrétaire adjoint : Jérôme Thilliette
Trésorier : Vincent Arnaud
Trésorière adjointe : Sylvie Puech

Les premières réunions vont avoir lieu pour préparer la Journée de la Femme le 08 mars 2011, la Saint Patrick le 25 mars 2011, la Fête de la Musique le 21 juin 2011, le festival « Lesart en Scène » les 8 et 9 juillet 2011, « Musiques dans les Vignes » le 13 juillet 2011, la Fête du Rosé le 07 août 2011. D'autres manifestations pourront voir le jour car les idées ne manquent pas, et la bonne volonté non plus.

D'autant que la Commission des Fêtes (municipale) a pris à sa charge les « traditionnelles » c'est à dire le 14 juillet et le « Banquet républicain », la Fête Votive le 16/17/18 juillet 2011, le Ban des Vendanges (tous les 3 ans) cette année à Sainte-Cécile-les-Vignes le 28 août 2011, et le Concert de la Sainte Cécile.

Gageons que cette nouvelle organisation permettra à tous ses membres de travailler en étroite collaboration pour une efficacité maximum dans la joie et la bonne humeur pour le bonheur de tous.

C'est ce que nous avons pu déjà constater lors du verre de l'amitié offert en fin de séance !



Saint Patrick

Et sous la houlette de Jérôme Thilliette, 2 groupes animeront la soirée dansante de la Saint Patrick le vendredi 25 mars à 20 heures salle Camille Farjon. Ambiance Pub, danses, assiettes (Coddle, spécialité irlandaise), pour la modique somme de 10 € l'entrée + assiette. Boissons à la buvette. Réservations à Jérôme Thilliette : 06.25.54.47.91

Journée de la femme

Pour la programmation de la Journée de la Femme le mardi 08 mars 2011 à 20 heures 30. Projection du film « Mère et filles » avec Catherine Deneuve, Marina Hands, Marie-Josée Croze et Michel Duchaussoy. Un film tout en pudeur sur les secrets de famille et les relations mère-fille suivi d'un débat libre inter-générationnel.

Collations et gourmandises.

Petite salle des Fêtes (boulodrome). Entrée : 5 €.

Réservations Espace Culturel : 04.90.30.78.35



L'escolo Marius André poursuit son action pour la sauvegarde du provençal

Après une renaissance en 2002, l'Escolo Marius André a repris le flambeau d'une culture provençale menacée de disparition. Au cours des années, son « capiscou » André Tournillon a su placer cette association au premier rang du réseau régional créé par le félibrige. Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue en présence du « bayle » Jean-Marc Courbet, un bilan positif de l'année écoulée a été établi : cours bimensuels de provençal pour les adultes et les enfants, interventions dans des classes de l'école maternelles et du collège Victor-Schoelcher, soirées festives et spectacles de tradition provençale.

Le samedi 07 mai 2011, au jardin de la chapelle, sera érigée une lause, pierre tombale sculptée qui perpétuera la mémoire du Cécilien Ma-

rius André, ambassadeur de France en Espagne et en Amérique latine, ami de Frédéric Mistral et grande figure du félibrige.

Au cours de l'assemblée, Jean-Marc Deloye a été nommé vice-président de l'association.



Assemblée générale – P. G. – C. A. T. M. – T. O. E. et veuves de Sainte-Cécile-les-Vignes et Lagarde-Paréol



L'assemblée générale des Anciens Combattants de Sainte-Cécile-les-Vignes et Lagarde Paréol a eu lieu samedi 8 janvier 2011 à Lagarde. La séance a été ouverte par

le président Gabriel Canet, en présence de M. Yves Largot, président départemental ainsi que M. Goumarre représentant le Maire de Lagarde.

Quatre-vingts personnes étaient présentes à cette réunion. A l'issue d'une minute de silence en hommage à ceux qui nous ont quittés cette année, M. Gabriel Ca-

net présenta ses vœux puis effectua la lecture du bilan financier de 2010.

Ensuite eut lieu l'élection des membres du bureau, il y a du changement cette année : Janine Roux remplace Monique Mercier au poste de trésorière et Jean-Marie Wallaëys devient titulaire du poste de secrétaire.

A l'issue de cette réunion, le pot de l'amitié et la galette des Rois clôturèrent cette sympathique manifestation.

Programme bibliothèque F. MITTERRAND

Vendredi 11 mars à 18H30

Printemps des Poètes

Balade en poésie et en musique, avec Bernard Issartial, du cercle poétique d'Aix-en-Provence. Au violoncelle : Emmanuelle Rauch, à la flûte : Françoise Canonica

Du 13 au 20 mars

Semaine de la langue française

Exposition sur le thème de la Solidarité

Mercredi 23 mars, 10h et 10h30

Contes pour enfants avec Marielle Perez

Vendredi 27 mai à 18H30

Rencontre avec Ahmed Kalouaz, autour de son livre « Avec tes mains », Prix Calibo du Café Littéraire de Bollène

Dimanche 19 juin de 10H à 18H

4ème Salon du livre de Sainte-Cécile-les-Vignes

Pour « Les Petons Céciliens »....

Lors de leur Assemblée Générale le jeudi 30 septembre 2010 nous avons pu découvrir dans une ambiance bonne enfant les projets réalisés par cette association, jeune, dynamique, débordante d'idées nouvelles pour récolter des fonds (loto, téléthon, chasse aux œufs à Pâques, journée détente à l'étang avec paëlla,...). Environ 30 enfants se regroupent chaque jour sur quatre points « Petons Céciliens » pour se rendre ensemble à l'école Louis Gauthier.

Céline Ivan, nouvelle présidente voulait suivre le pro-

jet de Magalie Bourchet de remettre en service une cinquième ligne au départ de la Crèche pour permettre à 5 enfants de profiter de cet accompagnement. C'est chose faite depuis le début février 2011. Ce qui porte un effectif de 35 à 40 enfants inscrits.

11 membres et 8 accompagnateurs encouragent cette jeune association, vous pouvez les rejoindre à tout moment...

Contact :

Céline Ivan

04.90.29.53.88 (boutique Ribambelle)



Le saviez-vous ?



Notre village cécilien se devait de renouer avec les traditions provençales.

Les « Joyeux Pétanqueurs Céciliens » association créée en 1957, ressortent les boules de leurs sacoches (sans oublier le petit cochonnet).

Qui n'a jamais joué aux boules sous un vieux chêne, le chant des cigales et un soleil de plomb, sans oublier le rosé local ?

Les « Joyeux Pétanqueurs Céciliens » vous le proposent !

Avec le soutien de la municipalité, sur un superbe terrain mis à disposition au nord du gymnase.

Cette association revoit le jour sous l'impulsion d'un nouveau bureau :

Président :

M. François Mansis

Président d'Honneur :

M. Pierre Ott

Trésorier :

M. François Trouillet

Secrétaire :

M. Christophe Thomas

Vice Présidents :

M. Joseph Winaud

M. André Lombard

M. Stéphane Plat

Trésorier adjoint :

M. Denis Paget
Secrétaire adjoint :
M. Pascal Oddon

L'association espère le soutien de tous les Céciliens, jeunes et moins jeunes, pour de nombreuses perspectives et ambitions, que ce soit, pour la bonne humeur ou pour les performances !

Le président, M. François Mansis, se tient à votre disposition au 06 75 07 47 58 pour toutes informations complémentaires concernant l'obtention de licences ou cartes de membres.

Le bureau.

Derniers achats

Livres jeunesse Le Noël de salsifis / Le sapin de Noël de Trotro / J'ai peur du noir / Monsieur Flocon

Livres adulte L'enfant allemand de C. Läckberg / Françoise de L. Adler / Miracle de D. Steel / La guerre amoureuse de J.-M. Rouart / Indignez-vous de S. Hessel / Tout bouge autour de moi de D. Laferrière / La chute des géants de K. Follett / Rousseau la Comédie des masques de O. Marchal / La maison d'à côté de L. Gardner / Des gens très bien de A. Jardin / Secrets d'histoire de S. Bern / Hemingway, la vie jusqu'à l'excès de P. Poivre d'Arvor / Dans la mer il y a des crocodiles de F. Geda / Les petits de C. Angot / La vie est brève et le désir sans fin de P. Lapeyre / Lune de miel de F. Cavanna



Rencontre à la bibliothèque avec Michel De Roy autour de son dernier roman

**LA FORME SUR TOUTE LA LIGNE
A SAINTE - CECILE !**

Avec les beaux jours qui reviennent nous avons tous envie de retrouver la forme et la ligne. Alors n'hésitez pas à rejoindre Agnès Jean qui, après avoir passé ses diplômes d'éducatrice sportive dans les spécialités Fitness et Musculation, revient sur le village pour y proposer des activités de remise en forme tendances et efficaces. Du renforcement musculaire traditionnel aux activités dynamiques et originales comme le Step, le Lia ou le Gym Ball chacun pourra répondre à ses envies; ses besoins et sa condition physique.



« De mes années de commerçante à Sainte-Cécile j'ai gardé le souvenir du dynamisme et de la convivialité qui y règnent. Il m'a semblé incontournable de proposer mes services dans ce village réactif et accueillant ». Sportifs confirmés ou dé-

butants peuvent s'inscrire toute l'année à **L'Evolution Taekwondo Fitness Club** auprès d'Agnès ou Alexandre Jean qui préside le club de Taekwondo depuis sept ans.

Ils vous accueillent et vous renseignent aux heures de cours : les lundis et jeudis de 19H à 20H30 pour le Taekwondo, les mardis et vendredis de 9H15 à 13H30 ainsi que les jeudis de 18H15

à 19H pour le Fitness à la salle communale des arts martiaux, route d'Orange.

Téléphone au 06 35 27 89 07 (Agnès) ou au 06 77 03 79 73 (Alexandre)



**Journée Interclubs/
loto du Judo-Club-Cécilien**

Du Samedi 29 Janvier 2011

Le samedi 29 Janvier 2011, à 14h, le Judo-Club-Cécilien organisait, à la salle Camille Fargeon, son tournoi inter-clubs. 6 Clubs étaient présents (Valréas, Vaison-la-Romaine, Nyons, Bollène, Taulignan, et Sainte-Cécile-les-vignes), représentant 190 licenciés participant à cette rencontre amicale. Les judokas, se sont affrontés, avec fierté, courage, et respect, selon le code moral du judo. Une coupe a été remise à chaque club pour son aimable

participation.

Cette journée s'est prolongée par notre traditionnel loto.

Nous tenons à remercier une fois encore tous nos généreux donateurs ainsi que tous les parents de judoka qui ont garni la « Corbeille du Judoka ». A l'année prochaine, aussi nombreux et motivés.

L'équipe du Judo-Club-Cécilien.

Escapado

Poursuivez votre découverte du territoire grâce à Escapado, outil de consultation et de téléchargement d'itinéraires et de balades en Drôme Provençale et Haut-Vaucluse...

Partez à la découverte des sites touristiques et grâce au « Pass Provence » bénéficiez de nombreux avantages pour adulte et personnes accompagnantes ...

Visitez et gagnez votre prochain séjour dans notre belle région...

Rendez-vous à la Maison du Tourisme pour retirer votre « Pass Provence »



Les nouvelles enveloppes personnalisées affranchies sont arrivées à la Poste. Commencez une collection d'autres suivront...

Mise en valeur du patrimoine de Sainte-Cécile-les-Vignes.

En vente à la Poste, la Maison de la Presse et le Café du Commerce.



**Infos aux Aînés « Au-delà des âges »
(Association à but non lucratif loi 1901).**

Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. CLIC

Les objectifs du CLIC de niveau 1 sont : l'accueil, le conseil, l'orientation gratuite des personnes âgées et de leur entourage vers des structures et des organismes après avoir évalué leur situation. Le CLIC se situe dans une logique de proximité, d'accès aux droits en relations avec des professionnels de santé, les services d'accompagnement à domicile, de l'aménagement de l'habitat, des acteurs locaux (municipalités, associations...).

Le but principal est d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées. Il peut permettre le maintien à domicile dans les meilleures conditions, retarder la dépendance, orienter et préparer l'entrée en établissement.

Au service des retraités et de leurs familles :
16 rue Saint Florent – 84100 ORANGE
Tél : 04.32.80.97.41
Fax : 09.70.62.71.76
Courriel : clic-audeladesages@wanadoo.fr

Une coordinatrice Nathalie Defrain est à votre écoute gratuitement le 2ème jeudi de chaque mois de 9 heures à 12 heures à la mairie de Sainte-Cécile-les-Vignes, pour les habitants de Sainte-Cécile-les-Vignes, Camaret-sur-Ayguës, Sérignan-du-Comtat, Lagarde-Paréol, Uchaux, Travaillan, Violès, Piolenc.
Visite à domicile sur demande.



Centre de Musique «A Portée de Mains, de Sainte-Cécile-les-Vignes»

Quelques rendez-vous à noter :

Concert et Loto le Samedi 2 avril qui se déroulera de la manière suivante : Concert de l'Ensemble Vocal à partir de 18h30

Loto à partir de 20h30 (vente cartons à partir de 19h45)

Tout se déroulera à la Salle Camille Farjon et pour ceux qui désirent assister aux deux événements, une pause restauration sera disponible sur place !

Assemblée Générale le 03 mars à 18h30 salle de la mairie

Spectacles de fin d'année les 28 et 29 mai : nous vous attendons nombreux pour encourager nos élèves

Enfin participation du Centre de Musique à la Fête de la Musique de Lagarde, de Sainte-Cécile, et festival de Bollène.

Merci de venir nous soutenir et nous encourager !

**Les médecins de garde
de Mars
à Mai 2011**

MARS
23 et 24 – Dr Plat
05 et 06 – Dr Romieu – 04 90 60 00 42
– 04 90 30 86 80
30 et 1er mai – Dr
12 et 13 – Dr Coudert Mayordome
– 04 75 04 87 33 – 06 07 46 29 16
19 et 20 – Dr Addala
– 04 90 29 56 56
26 et 27 – Dr Bernsteintin – 04 90 37 03 97

MAI
07 et 08 – Dr Bonnoire –
04 90 30 83 57
AVRIL
14 et 15 – Dr Bretecher –
06 98 92 86 30
Lundi 25 – Dr Plat – 04 90 60 00 42
21 et 22 – Dr Francoz – 04 90 30 80 26
02 et 03 – Dr Rocci – 06 09 96 70 55
28 et 29 – Dr Addala – 04 90 29 56 56
09 et 10 – Dr Coudert – 04 75 04 87 33
16 et 17 – Dr Bernasconi – 04 90 51 96 33

VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A

MARS

- Samedi 5 – Election de « Miss Rosé » - Salle Camille Farjon
- Mardi 8 – Soirée cinéma – « Journée de la Femme »
- Vendredi 11 – « Printemps des poètes » – Bibliothèque F. Mitterrand – 18 h 30
- Du vendredi 11 au mardi 22 – Espace culturel – Exposition à l’occasion de la semaine de la langue française – « Dis mois dix mots »
- Samedi 12 – Soirée choucroute organisée par les « Vieux Crampons » - Salle Camille Farjon – 20 h
- Vendredi 18 – « Dis moi dix mots » - Spectacle et exposition – Salle municipale – 18 h
- Exposition au rez-de-chaussée de l’espace culturel du 11 au 22 mars
- Samedi 19 – 5ème festival de Jazz traditionnel – Salle Camille Farjon – 20 h 45
- Mercredi 23 – Contes par Marielle Perez – Bibliothèque F. Mitterrand – 10 h
- Vendredi 25 – Vernissage à 18 h 30 de l’exposition – Peintures d’Isabelle Crozet et sculptures de Christine Fréau – Exposition jusqu’au 06 mai 2011
- Vendredi 25 – Soirée « Saint-Patrick » - Salle Camille Farjon – 20 h
- Dimanche 27 – Thé dansant organisé par le « Foyer de l’Amitié » - Salle Camille Farjon – 15 h

AVRIL

- Vendredi 1er - Carnaval des écoles dans les rues du village
- Samedi 2 – Spectacle de chants et loto – Salle Camille Farjon organisé par le centre de musique « A portée de mains »
- Vendredi 8 - Vernissage de l’exposition à la Collection Louis Gauthier – « Plumes, becs et œufs » - Exposition jusqu’au 22 octobre
- Mardi 12 – Goûter de printemps du « Foyer de l’Amitié » – Petite salle des fêtes

MAI

- Vendredi 12 au 24 – Exposition de l’Atelier des Mattes de Claude Farnoux – Participation à la nuit des musées le 14 mai
- Vendredi 27 – « Les 50 ans » association judo club cécilien – salle Camille Farjon
- Vendredi 27 – Rencontre avec Ahmed Kalouaz – Bibliothèque F. Mitterrand – 18 h 30
- Samedi 28 – Inauguration de l’exposition sur M. Pierre Salinger – A l’espace culturel - Exposition jusqu’au 28 juin
- Samedi 28 et dimanche 29 – Salle Camille Farjon – Centre de musique « A portée de mains »

VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A

Avant la nuit

La pioche sur le cou, l’homme arrive au palier.
La femme, du jardin revient avec un plein tablier.
Les bêtes vont boire à la fontaine, les jeunes filles vont chercher de l’eau avec un broc incliné sur la hanche.

La pinède, au crépuscule, semble un noir éventail
Un grand feu d’un rouge agréable fait briller le bercail
Endormis les enfants soupent d’un gros baiser.
Vers la bergerie le troupeau se dirige en groupes serrés.

Cris des pâtres excités, chiens qui aboient en courant
Din din des clochettes au cou des béliers les cornes secouant
Bêlements sans fin des agneaux et des mères

Le bouvier céleste dans le ciel lie ses bœufs
Des deux mains Dieu sème les étoiles
Alors, épris fou d’amour, chante le rossignol.

Pourquoi le rossignol chante-t-il toute la nuit ?

Avant la niue

La venue du soir est un thème familier au poète. Cf. Ves-prado à Trencò-taio, Soulèu tremount, Vèspre d’abriéu, Li Dindouleto, Li Fabre, etc.
Théodore Aubanel a écrit des centeno de pouèsio touti mai goustouso li uno que li autre que nous contoun la vido, d’aqueu tene des conte d’amour de misero.

Avant la nuie, la vengude de la niue ei un temo que i agrado.
Soun ponemo es un tableau que fai veire la vido dou temps ounte li gens annavon a ped e vivien simplement.
Avant la nide.

La trencò sus lou cou, l’ome arribo au lindau ;
La femo, dou jardin, tourno em’un plen faudau,
E li bèsti à la font van béure, e li chatouno querre d’aigo em’un bro clin sus l’anco redouno

La pinedo, à l’errou, sèmblo un negre ventau ;
Un grand fio rouginèu fai trelusi l’oustau ;
Dourmihous, lis enfant soupont d’uno poutouno
Vers la jasso à mouloun lou troupeu s’acantouno.

Crid di pastre afouga, japa di chin courriou,

Din din d’esquerlo au cou dis aret em-banaire,
Belamen sènso fin dis agnèu e di maire.

Lou bouié celestiau dins lou cèu joun si biou ;
Di dos man, Diéu, amount d’estello èi samenaire :
Alor, ebri d’amour, canton li roussignou.

Légende

Il y a très longtemps le rossignol ne chantait pas la nuit.
Mais une nuit posé sur un cep de vigne, une vrille lui entortilla les pattes.
Il eut grand peine s’en défaire.
Il eut très peur.
C’est ainsi qu’il décida de chanter toute la nuit pour ne plus se laisser prendre.



« Pour un voyage des papilles... Entre Vignes et Gourmandises... », recette de Julie



pleins d’étoiles... Qu’à cela ne tienne ! Voici une petite recette gourmande pour que nos papilles ne restent pas sur le banc de touche ! Attachez-votre ceinture, j’vous emmène en balade ! Départ ? L’Estaque et ses traditions, une escale épicée en Egypte et un atterrissage savoureux en Asie... Autant de destinations pour (re)découvrir le pois chiche, véritable star de ce road-trip culinaire.

- Pépites de panisses crousti-fondantes à grignoter à l’apéro
- 125g de farine de pois-chiches
 - ½ litre d’eau tiède salée
 - 3 cuillères à soupe d’huile d’olive
 - 1 cuillère à soupe de graines de cumin
 - Assaisonnement :
 - Une p’tite cuillère à soupe de sauce tamari ou soja
 - Graines de sésame et de

pavot

- Poivre blanc, 5 baies,
- poivre de Sizchuan
- et thym sec effeuillé
- Huile d’olive
- Un peu de cassonade

La veille, faites chauffer l’eau avec un peu de sel. Une fois bouillante, versez-en un tiers sur la farine de pois-chiches et l’huile d’olive, disposées dans une deuxième casserole assez grande pour permettre de bien mélanger vos ingrédients. Fouettez bien ce pre-

mier mélange de manière à obtenir une pâte homogène, avant d’ajouter petit à petit l’eau chaude restante pour éviter les grumeaux.
Rectifiez l’assaisonnement en sel et poivre puis saupoudrez les graines de cumin. Remuez et remettez sur feu moyen pour 10 à 15 mn de cuisson en restant bien devant car la panisse peut accrocher très vite. Une fois bien épaissie, versez votre préparation dans un moule à cake chemisé de papier

sulfurisé et direction le frigo. Votre pain de panisse doit faire environ 2 à 4 cm d’épaisseur.
Le jour même, démoulez-la et coupez selon la forme désirée. Pour l’apéro je conseille des cubes d’un cm de côté ou des frites. Faites chauffer un fond d’huile d’olive dans une poêle pendant que vous roulez les morceaux de panisses dans le thym sec effeuillé et les graines de sésame et de pavot. Déposez-les dans l’huile bien chaude et laissez-les frire en saupoudrant très légèrement de cassonade avant de les retourner. Une fois grillées, il n’y a plus qu’à servir ces pépites de panisses avec un peu de sauce soja !

P’tit + : En plat principal, elle fera un accompagnement de choix pour toutes vos viandes en sauce. Dressez-la en pavé ou en galette, légèrement grillé dans un peu d’huile d’olive

Côté vin : Pour l’apéro, un rouge léger du Château des 4 Filles... Pour un plat en sauce, tentez de l’associer à La Fleur de Grenache de la Cave des Vignerons Réunis !

Pour plus de recettes d’Ici & d’Ailleurs, toujours aux couleurs de la saison, je vous invite sur mon blog... <http://terrenoiresoleilrouge.fr>. Profitez des dernières soupes, le printemps pointe déjà le bout de son nez.

5^e FESTIVAL DE JAZZ TRADITIONNEL

NEW-ORLÉANS - DIXIELAND - SWING - GOSPEL

Vendredi 18 mars 2011 - 20 h 45
Salle des fêtes - Rochevade (26)

CONGO SQUARE QUARTET
New-Orléans Style

HARLEM RHYTHM BAND (SEXTET)
Swing Jazz from Harlem

Samedi 19 mars 2011 - 20 h 45
Salle des fêtes Camille Farjon - Ste-Cécile-Les-Vignes (84)

HISTOIRE DE SWING (QUINTET)
Jazz manouche

LES CRAZY CATS QUARTET EN CONCERT avec Éric LUTER
trompettiste-chanteur Jazz New-Orléans

Dimanche 20 mars 2011 - 15 h 00
Salle des fêtes - Rochevade (26)

THE GOLDEN GRAPE SINGERS
Chœur gospel

GIG STREET JAZZ (TRIO)
New-Orléans

TARIFS : 1 soirée 20 € - 2 soirées 35 € - Matinée 10 € (gratuit pour les moins de 15 ans)
Réservations : tél. : 06 74 02 09 65 - 04 90 70 67 88 - amisdujazztraditionnel@gmail.com
Réseau TICKETNET : AUCHAN, CORA, CULTURA, E.LECLERC, LE PROGRÈS, VIRGIN MEGASTORE
Internet : www.ticketnet.fr, réservation téléphonique : 0 892 390 100 (0,34 € TTC/miute)

GENERALI
Assurances

Marylin BERGER
Jean-marie ROUSSIN

12, Cours du portalet - 84290 Ste Cécile les Vignes
Tel : 04 90 40 97 65 - Fax : 04 90 40 68 53

E-mail : valreas@agence.generalif.fr

Floréal
Maçonnerie générale & second œuvre

Alain ICARD, Gérant
06 23 08 01 73

24, cours du Portalet - 84290 Sainte Cécile les Vignes
Tél : 04 90 61 06 82 - Fax : 04 90 61 50 71

Cécile des Vignes
Cœur de terroir, amour des vins

Le caveau Cécile-des-Vignes
Les Vignerons Réunis de Sainte-Cécile-les-Vignes
35, route de Valréas, BP 21
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
Tél. : 33 (0) 490 307 938
Fax : 33 (0) 490 307 939

GENERALI
Assurances

Corinne GALLIAN
Orias 07 019 879

666 av de Verdun 84100 Orange
Tél : 04 90 34 02 26

15 av Jean Jaures 84290 Ste-Cécile-les-Vignes
Tél : 04 90 60 08 59

E-mail : orangemistral@agence.generalif.fr

Espace réservé
par votre pharmacien

SAS TEYSSIER
Travaux Publics
Terrassements - Réseaux Divers
Av. Marcel Pagnol
84110 VAISON LA ROMAINE

Carrière COPAT
Vente d'agrégats
Entreprises et Particuliers
Pont de Sablet - 84110 SABLET
TÉL. 04 90 36 02 59 - Fax 04 90 36 27 82

Directeur de publication : Max Ivan, Maire.
Rédactrice en chef : Claire Brésolin, Adjointe Communication, Culture et Tourisme.
Comité de rédaction : Agnès Vincent, Agnès Hostin, Isabelle Crozet, Denise Viseur, Jean Flour, André Tournillon, Jean-Marc Viseur, Vincent Faure, Pascal Crozet, Louis Chalier, Nicolas Fouilleul, Stéphane Plat, François Laval.
Coordination de rédaction : Mairie-Espace Culturel.
Abdellah El Hassouni, Carole Paracuellos.
e-mail : tourisme@sainte-cecile.org
Photographies : Claire Brésolin, Isabelle Crozet, Jean Flour, Jean-Marc Viseur, Abdellah El Hassouni, Lorette Fabre, Pascal François, Sophie Plantevin.
Régie publicité : Studio C - Stéphan Compan - 06.82.13.46.50
stephan.compan@wanadoo.fr

SAS SUCHANEK S.E.P.

- Électricité •Automatisme •
- Supervision •
- Solaire photovoltaïque et thermique •
- Plomberie •Chauffage •
- Climatisation •

10 bis, avenue Kimmerling
84290 SAINTE-CECILE-LES-VIGNES
Tél. 04 90 30 80 42 - Fax. 04 90 30 73 23

GARAGE F.A.M.C.
Route d'orange - 84290 Ste Cécile les Vignes

AGENT RENAULT
Tél : 04 90 30 76 70 - Fax : 04 90 30 77 16

Mécanique générale, vente de véhicules neufs et occasions

CP COMAT PNEUS
Tél : 04 90 30 88 11 - Fax : 04 90 30 76 88

Vente de pneus, montage - démontage, tous véhicules, agricoles, TP...

BROCHEQUIPEMENT
Tél : 04 90 30 76 86 - Fax : 04 90 30 77 16

Aménagement et équipement de véhicules pour personne à mobilité réduite

Ouvert tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
(le samedi de 8h00 à 12h00)

www.famc.net - info@famc.net

CABINET MERLIN
Ingénieurs Conseils

AGENCE DE CARPENTRAS
215 avenue de Comtat Venaissin / 84203 CARPENTRAS CEDEX
TÉL : 04.90.63.44.11

Eau potable - Assainissement - Traitement des Eaux - V. R. D. - Collecte et traitement des Déchets-Technologies de l'Environnement - Irrigations - Equipements Collectifs et Industriels - Pilotage Coordination - Assistance Administrative et Financière

"Crinoline"
Lingerie
Prêt à porter

1, cours du Portalet
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
04 90 30 71 25